



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 28 AOÛT 2019

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2019 ;
- 2) Création d'un Espace Public Numérique au Pôle Social de Rémire-Montjoly ;
- 3) Détermination du forfait communal et du montant de la contribution au fonctionnement de l'école privée « Sainte-Thérèse » de Rémire-Montjoly ;
- 4) Avis sur l'arrêt des recherches pétrolières de la société TOTAL ;
- 5) Modalités de prise en charge des dépenses afférentes au déplacement du Maire de la Commune de Rémire-Montjoly au 22èmes Assises de l'Association des Petites Villes de France à UZES ;
- 6) Recomposition de l'organe délibérant des EPCI à fiscalité propre, l'année précédent celle du renouvellement des conseils municipaux ;
- 7) Restauration et aménagement de l'ancienne école de REMIRE- Modification du plan de financement ;
- 8) Concours de Maîtrise d'œuvre pour la construction du Complexe Sportif de CABASSOU : Jury de concours ;
- 9) Approbation du projet de Règlement Local de Publicité ;
- 10) Modalités de mise à disposition au public du dossier de modifications simplifiée n°1 du PLU ;
- 11) Mise en œuvre d'une procédure d'enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural traversant le lieu-dit le Grand Beaugard ;
- 12) Mise en œuvre d'une procédure d'enquête publique préalable à l'aliénation de deux chemins ruraux traversant le lieu-dit Vidal -tranches 2 et 3 de l'écoquartier Georges OTHILY ;
- 13) - Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat pour la période 2020-2025 ;
- 14) Donnés acte des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.